

Original: Anglais

**RAPPORT DE LA
TRENTIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI
DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE
L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE**

(Ankara, 7 au 8 mai 2014)

1. La Trentième Réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) a été tenue les 7 et 8 mai 2014 à Ankara, République de Turquie.

2. Des Représentants des Etats Membres du Comité suivants ont assisté à la Réunion :

- | | | | |
|-----|----------------------------------|---|---|
| 1- | République de Turquie | : | (Président, Permanent), |
| 2- | Royaume d'Arabie Saoudite | : | (Vice Président, Membre Permanent), |
| 3- | Etat de Palestine | : | (Vice Président, Membre Permanent), |
| 4- | République Arabe d'Egypte | : | (Vice Président, Président Actuel du 12 ^{ème} Sommet), |
| 5- | Etat du Koweït | : | (Vice Président, Représentant la Région Arabe), |
| 6- | République d'Indonésie | : | (Vice Président, Représentant la Région Asiatique), |
| 7- | République du Niger | : | (Vice Président, Représentant la Région Africaine), |
| 8- | République Islamique du Pakistan | : | (Rapporteur), |
| 9- | Etat du Qatar | : | (Membre du Bureau Précédent), |
| 10- | République du Kazakhstan | : | (Membre du Bureau Précédent), |
| 11- | République du Mali | : | (Membre du Bureau Précédent) |

3. Des Représentants de la République d'Irak ont également assisté à la Réunion en tant qu'observateurs.

4. Par ailleurs, des Représentants du Secrétariat Général de l'OCI, du Bureau de Coordination du COMCEC, du Centre de Recherche et de Formation Statistiques, Economiques et Sociales pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), du Groupe de la Banque de Développement Islamique (BID), de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA), de l'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs

(AIA) et de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) ont assisté à la Réunion.

(La liste des participants figure en Annexe I.)

Point 1 de l'Ordre du Jour: Session d'Ouverture

5. Suite à une récitation du Saint Coran, S.E. Dr. Cevdet YILMAZ, Ministre du Développement de la République de Turquie, a inauguré la Réunion.

6. S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, a adressé un message à ceux assistant à la Réunion. Son message a été lu par M. Erşat HÜR MÜZLÜ, Haut Conseiller du Président. Dans son message, S.E. Abdullah GÜL a évoqué la nécessité d'approfondir les efforts de coopération entre les Etats Membres afin de relever les défis communs.

7. S.E. Abdullah GÜL a souligné les nouveaux instruments de mise en œuvre introduits par la Stratégie du COMCEC, à savoir les Groupes de Travail et la Gestion de Cycle de Projet (GCP). S.E. GÜL a appelé tous les Etats Membres à participer activement aux activités dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

8. S.E. Abdullah GÜL a également évoqué les progrès satisfaisants réalisés en matière d'efforts de coopération dans divers domaines. En ce qui concerne le commerce, S.E. GÜL a rappelé le rôle crucial de la libéralisation du commerce et de l'amélioration des procédures douanières dans le but d'accroître le Commerce Intra-OCI. Dans ce contexte, il a demandé à tous les Etats Membres d'accélérer le processus de ratification des accords du SPC-OCI et de prendre les dispositions nécessaires à sa mise en œuvre.

9. S.E. Abdullah GÜL a conclu son message par de sincères vœux de réussite pour la Réunion.

(Une copie du texte du Message de S.E. Président Abdullah GÜL figure en Annexe II.)

10. A la suite du message de S.E. Abdullah GÜL, S.E. Dr. Cevdet YILMAZ s'est adressé aux représentants présents à la réunion. Dans son discours, S.E. YILMAZ a souligné les développements économiques mondiaux récents et a évalué la performance de l'économie mondiale ainsi que des économies de l'OCI en tant que groupe au cours de la période de crise.

11. En ce qui concerne les développements économiques mondiaux récents, S.E. Dr. Cevdet YILMAZ a insisté sur le fait que l'impact des ensembles de mesures pour l'expansion monétaire et la reprise économique introduites simultanément au cours des

cinq dernières années, particulièrement aux Etats Unis et dans la zone Euro, ont atténué les effets néfastes de la crise financière. S.E. YILMAZ a également souligné que deux éléments fondamentaux allaient avoir un impact sur l'économie mondiale dans la période à venir, à savoir l'approche des Etats Unis envers les politiques monétaires et la question de savoir si les pays avancés continueraient de mettre en place des réformes structurelles. Ce faisant, S.E. YILMAZ a insisté sur l'importance de la mise en œuvre de réformes structurelles dans les Etats Membres en vue d'améliorer leurs conditions économiques.

12. S.E. YILMAZ a exprimé sa satisfaction liée à la mise en opération réussie de la Stratégie du COMCEC par le biais de la convocation de Groupes de Travail dans chaque domaine de coopération et de la mise en œuvre de projets de coopération dans le cadre de la GCP du COMCEC.

13. S.E. YILMAZ a également évoqué l'importance du thème de la Session Ministérielle d'Echange de Vues de cette année, à savoir « Le Rôle des Partenariats Public-Privé pour le Développement du Secteur du Tourisme dans les Etats Membres de l'OCI ».

14. S.E. YILMAZ a conclu son discours en déclarant son souhait que la 30^{ème} Réunion de Suivi du COMCEC contribue à la prospérité de la Oummah Islamique.

(Le texte du Discours de S.E. Dr Cevdet YILMAZ figure en Annexe III.)

15. Le message de S.E. Iyad Ameen MADANI, Secrétaire Général de l'OCI, a été lu par S.E. l'Ambassadeur Mouhamadou Doudou LO, Directeur Général du Département des Affaires Economiques du Secrétariat Général de l'OCI. Dans son message, S.E. MADANI a déclaré que le COMCEC a, depuis sa création en 1984, contribué à l'élaboration de plusieurs politiques et programmes économiques, qui ont valu à l'OCI le statut d'un véritable acteur dans la promotion du développement socioéconomique et de la coopération Sud-Sud. Quant à la facilitation du commerce, S.E. MADANI a fait remarquer que l'ordre du jour de la facilitation du commerce peut être plus vigoureux si les Pays Membres orientent leurs ressources nationales dans le sens de l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, la simplification et l'harmonisation des réglementations commerciales et le fait de remédier aux contraintes structurelles actuelles confrontant le commerce. S.E. MADANI a également souligné la nécessité d'accroître la participation du secteur privé dans les efforts de coopération économique des Etats membres.

(Une copie du texte du message de S.E. Iyad Ameen MADANI figure en Annexe IV.)

16. Les Chefs de Délégation du Royaume d'Arabie Saoudite, de la République d'Indonésie, de la République du Niger, de l'Etat du Koweït et de la République Arabe d'Egypte se sont ensuite adressés aux représentants. Ils exprimèrent leurs

remerciements et appréciation envers le Président de la République de Turquie et le Gouvernement et le Peuple de Turquie pour leur soutien continu à la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres, ainsi que pour leur accueil chaleureux et l'excellente préparation de la Réunion. Les délégués ont exprimé leurs vues en ce qui concerne l'importance d'accroître la coopération économique et commerciale conduite sous l'égide du COMCEC.

Evènements Secondaires

17. La 24^{ème} Réunion du Comité de Session a été tenue le 6 mai 2014.

(Le rapport de la 24^{ème} Réunion du Comité de Session figure en Annexe V.)

Sessions de Travail

18. Les Sessions de travail de la Réunion ont été présidées par S.E. l'Ambassadeur H. Emre YUNT, Directeur Général des Affaires Economiques Multilatérales du Ministère des Affaires Etrangères de la République de Turquie.

19. L'Ordre du Jour de la Réunion a été adopté lors du Comité après les amendements.

(Une copie de l'Ordre du Jour figure en Annexe VI.)

Point 2 de l'Ordre du Jour: La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

20. Le Comité **a pris note** du Rapport d'Avancement soumis par le Bureau de Coordination du COMCEC qui souligne les développements en ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

21. Le Comité **a salué** les réunions réussies des Groupes de Travail dans les domaines de coopération en accord avec les résolutions concernées de la 29^{ème} Session du COMCEC.

22. Le Comité **a également salué** les progrès effectués dans le sens de la mise en œuvre des projets de coopération qui seront réalisés en 2014 dans le cadre de la GCP du COMCEC.

23. Le Comité **a encouragé** les Etats Membres qui se sont inscrits auprès des Groupes de Travail du COMCEC à participer activement aux Réunions à venir des Groupes de Travail pertinents et de tirer parti de la GCP du COMCEC afin de mettre en œuvre leurs projets de coopération.

24. Le Comité **a salué** l'offre du Bureau de Coordination du COMCEC d'organiser la Deuxième Réunion Annuelle des Points Focaux des Groupes de Travail du

COMCEC les 4 et 5 juin 2014 à Ankara, Turquie, et **a appelé** les points focaux concernés à participer activement à la réunion.

25. Le Comité **a exigé** que les Etats Membres qui ne l'ont pas fait s'inscrivent auprès des Groupes de Travail du COMCEC et participent activement aux Réunions des Groupes de Travail à venir.

26. Le Comité **a exprimé** son appréciation au Bureau de Coordination du COMCEC, au SESRIC, au CIDC, au Groupe de la BID, à la CICIA, à l'AIA et à l'INMPI pour leurs efforts en vue de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

Point 3 de l'Ordre du Jour: Mise en Œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI (PAD)

27. Le Comité **a appelé** à la réalisation des objectifs du PAD et **a exhorté** les Etats Membres et les Institutions de l'OCI à déployer les efforts nécessaires en vue d'atteindre les objectifs du PAD.

28. En rappelant les résolutions concernées du COMCEC, le Comité **a exigé** que les Etats Membres signent et ratifient les accords dans le domaine de l'économie en vue d'approfondir la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres de l'OCI

Point 4 de l'Ordre du Jour: Expansion du commerce intra-OCI

29. Le Comité **s'est félicité** de la tenue de la Troisième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce le 27 février 2014, à Ankara sur le thème de « Faciliter le Commerce Intra-OCI : Améliorer l'Efficacité des Procédures Douanières dans les Etats Membres de l'OCI ».

30. Le Comité a également **salué** les activités organisées conformément à la Stratégie par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (CIFC), la CICIA et l'INMPI dans le domaine du commerce depuis la 29^{ème} Session du COMCEC.

31. Le Comité **s'est félicité** de la proposition faite par le Bureau de Coordination d'organiser la quatrième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce le 23 octobre 2014 à Ankara sur le thème de « Efforts de libéralisation du Commerce et les Accords du Commerce Préférentiel dans les Etats Membres de l'OCI, notamment le SPC-OCI » et **a invité** les Etats Membres qui se sont déjà inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce à participer activement à la réunion.

32. Le Comité a **demandé** aux Etats Membres concernés de participer activement aux activités liées au commerce qui seront organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (CIFC), la CICIA et l'INMPI au cours du deuxième semestre de 2014.

i) SPC-OCI

33. Le Comité a **demandé** aux Etats Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, de le faire et d'achever les procédures suivantes dans les meilleurs délais :

- Notifier leurs tranches annuelles spécifiques de réduction avec la liste des produits et le NPF appliqué au 1^{er} octobre 2003.
- Achever les mesures législatives et administratives internes nécessaires y compris l'impression des certificats d'origine SPC-OCI et soumettre des spécimens d'impression de cachets au Secrétariat du Comité de Négociation.

34. Le Comité a **apprécié** les efforts déployés par le CIDC et la CICI quant à l'organisation des activités de sensibilisation aux bienfaits du SPC-OCI parmi les fonctionnaires gouvernementaux et le secteur privé dans les Etats Membres.

35. Le Comité a **demandé** au Comité de Négociations Commerciales (CNC) d'envisager de convoquer sa session lorsque le nombre requis des Etats Membres, qui ont ratifié les trois Accords du TPC-OIC, auront transmis leurs listes de concessions au Secrétariat du CNC.

ii) Foires commerciales islamiques

36. Le Comité a **salué** les efforts déployés par le CIDC quant à l'amélioration du nombre et de la qualité des Foires et des Expositions Islamiques Commerciales.

37. Le Comité a **exprimé** ses remerciements et son appréciation aux Etats Membres suivants pour leur accueil des Foires et Expositions Commerciales Islamiques, en coordination avec le CIDC et conformément aux résolutions de la 29^{ème} Session du COMCEC :

- Les Emirats Arabes Unis (Emirat de Sharjah)
2^{ème} Exposition Halal de l'OCI (du 16 au 18 décembre 2013)
- Le Royaume d'Arabie Saoudite
7^{ème} Exposition de l'OCI sur l'Industrie Agroalimentaire (du 13 au 16 avril 2014 à Djeddah)

38. Le Comité a **salué** les offres des Etats Membres suivants qui accueilleront des Foires Commerciales Islamiques en collaboration avec le CIDC :

- Royaume d'Arabie Saoudite
1^{ère} Exposition sur les Meubles, la Décoration, les Produits Ménagers et les Equipements Electriques (du 11 au 14 mai 2014 à Djeddah)
- République du Sénégal
2^{ème} Exposition de l'OIC sur la Santé (du 26 au 29 juin 2014 à Dakar)
- Royaume d'Arabie Saoudite
1^{ère} Exposition Hajj et Omrah de l'OIC (du 16 au 20 novembre 2014 à Medinah Al-Munawwarah)
- Emirats Arabes Unis (Emirat de Sharjah)
3^{ème} Exposition pour l'Alimentation Halal de l'OCI (décembre 2014)
- République de Tunisie
1^{ère} Foire des Produits du Terroir et issus de l'Agriculture Biologique (octobre 2015)

39. Le Comité a de même **salué** les propositions de la République de Guinée, la République d'Irak et le Royaume d'Arabie Saoudite d'accueillir les 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} éditions des Foires Commerciales Islamiques en 2015, 2017 et 2019 respectivement.

40. Le Comité a **demandé** aux Etats Membres d'encourager leur secteur privé à participer activement aux Foires Commerciales Islamiques.

41. Le Comité a également **demandé** au CIDC de soumettre aux Comités de Session des rapports d'avancement réguliers sur les foires du commerce et du tourisme des Etats Membres de l'OCI et autres expositions spécialisées.

iii) Feuille de Route pour l'Accroissement du Commerce Intra-OCI

42. Le Comité a **pris note** avec appréciation du Rapport Annuel du CIDC de 2014 sur « Le Commerce entre les Etats Membres » et a **noté** que, malgré l'instabilité économique et financière mondiale, le volume net du commerce intra-OCI a atteint 375,8 milliards de dollars américains et la part totale du commerce extérieur des Etats Membres s'est élevée à 18,45 % en 2012.

43. Le Comité a **pris note** du rapport de la « 6^{ème} Réunion du Groupe Consultatif pour l'Accroissement du Commerce Intra-OCI » tenue les 3 et 4 février à Marrakech, Royaume du Maroc.

44. Le Comité **a exprimé** son appréciation à l'Etat des Emirats Arabes Unis (Emirat de Sharjah) et au CIDC pour l'organisation du « Forum des Organes de Promotion du Commerce des Etats Membres de l'OCI : Développer davantage de synergies avec le Secteur Privé », les 17 et 18 mars 2014 en coopération avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sharjah, Etat des Emirats Arabes Unis.

45. Le Comité **a salué** la proposition de la République de Tunisie, en coopération avec le CIDC, d'accueillir le Séminaire sur les politiques de compétition dans les Pays Membres de l'OCI du 23 au 25 juin 2014 à Tunis ainsi que la Conférence Internationale sur la délocalisation entre les Etats Membres en novembre 2014 à Tunis et **a exhorté** les Etats Membres à activement participer à ces événements.

46. Le Comité **a demandé** aux Etats Membres de continuer de fournir au CIDC les données relatives aux statistiques du commerce et de l'investissement et aux régulations.

iv) Assistance Technique liée à l'OMC

47. Le Comité **a exprimé** ses remerciements et son appréciation au Groupe de la BID et au CIDC quant à de l'organisation des stages de formation et des séminaires liés à l'OMC en faveur des Etats Membres.

48. Le Comité **a appelé** la BID et le CIDC à continuer d'accorder une assistance technique aux Etats Membres en matière des questions relatives à l'OMC et à déployer des efforts visant à sensibiliser les Etats Membres à l'importance des négociations commerciales de l'OMC et leur impact sur les économies

49. Le Comité **a demandé** à la BID et le CIDC de continuer de travailler conjointement et de coordonner leurs efforts afin de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Etats Membres de l'OCI en vue de faciliter leur intégration totale au système multilatéral d'échanges sur une base équitable et juste.

50. Le Comité **a salué** la décision de la 9^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC, tenue du 3 au 6 décembre 2013 à Bali, Indonésie, concernant l'adhésion de la République du Yémen à l'OMC.

v) Activités du Financement du Commerce

51. Le Comité **a pris note** des activités de financement du commerce de la SIFC et de la mobilisation des fonds du marché international pour le financement des transactions commerciales dans les pays membres, et ce pour contribuer à la réalisation de l'objectif de 20 pourcent de commerce intra-OCI.

52. Le Comité **a salué** les efforts de la SIFC de considérer le développement de nouveaux instruments de crédit pour le financement aussi bien à moyen qu'à long

terme des semi-biens d'équipement et les biens d'équipement, en accord avec les résolutions pertinentes du COMCEC.

vi) Activités de l'INMPI relatives au Commerce

53. Le Comité **a reconnu** la visibilité croissante de l'INMPI et **a exprimé** son appréciation quant à l'organisation des activités de renforcement des capacités dans ses domaines de compétence.

54. Le Comité **a demandé** aux Etats Membres de participer activement aux réunions des comités techniques de l'INMPI, du comité d'accréditation et du Comité de Métrologie, sous l'égide de l'INMPI et de leurs autorités nationales compétentes.

55. Le Comité **a demandé** aux Etats Membres qui n'ont pas adhéré à l'INMPI de le faire, afin de profiter de ses services.

Point 5 de l'Ordre du Jour: Promotion du rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique

56. Tout en soulignant le rôle crucial du secteur privé dans le développement économique des Etats Membres, le Comité **a recommandé** de donner une plus grande importance aux efforts de coopération en vue du développement du secteur privé dans les Etats Membres sous les auspices du COMCEC.

57. Le Comité **a pris note** des recommandations de la 16^{ème} Réunion du Secteur Privé des Pays Membres de l'OCI tenue à Sharjah, Emirats Arabes Unis, les 19 et 20 mars 2014.

58. Le Comité **a accueilli favorablement** la tenue du Séminaire sur l'Introduction du Système Islamique Bancaire et de la Finance, en collaboration avec l'Institut Islamique de Recherche et de Formation (IIRF) du Groupe de la Banque Islamique du Développement (BID) et la Chambre Nationale d'Ouganda pour le Commerce & l'Industrie (CNOCI), et **a noté** la nécessité que le système Bancaire Islamique réponde aux besoins des PME et permette au secteur privé d'élargir entre eux les activités de commerce ainsi que les opportunités dans le marché des Affaires.

59. Le Comité **a également salué** les efforts de la CICIA en vue de combler les lacunes en matière d'informations entre les secteurs privés des Etats membres, et ce via la création des Centres du Développement des Affaires (Al-Masfaq) englobant les Forums des Affaires, les Programmes et les Séminaires de Formation, et **a appelé** la CICIA à poursuivre ces activités.

60. Le Comité **a pris note** des activités suivantes des Etats Membres, lesquelles devraient être organisées par la CICIA, et **a appelé** le secteur privé à y prendre part activement :

- Le 8^{ème} Forum des Femmes Entrepreneurs dans les Pays Islamiques qui se tiendra en 2014.
- Atelier sur le Renforcement de Capacités sur les Analyses de Chaîne de Valeur pour les Agro-Industries qui devrait se tenir au Pakistan en 2014.
- Programmes de Formation pour les Assemblées Membres sur le Renforcement de Capacités, l'Allègement de la Pauvreté, le Développement Durable et l'Utilisation de la Microfinance (en 2014).
- Organisation des Expositions Générales et Spécialisées et des Foires de Commerce sur une base nationale et régionale en 2014.
- La 17^{ème} Réunion du Secteur Privé qui aura lieu en 2015.

61. Le Comité **a salué** l'offre de la République de Turquie d'organiser le deuxième atelier sur « le Renforcement de la Coopération entre les Agences de Registres de Commerce des Etats Membres de l'OCI » en 2015 en Turquie.

62. Le Comité **a également salué** l'offre de la République de Turquie pour le partage des expériences des Petites et Moyennes Entreprises de l'Organisation du Développement de Turquie (KOSGEB) avec les Etats Membres qui le désirent.

Point 6 de l'Ordre du Jour: Amélioration du Transport et des Communications

63. Le Comité **a salué** la tenue de la troisième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications le 13 mars 2014 à Ankara sur le thème du « Développement du Transport Multimodal de Fret (TMF) entre les Pays Membres de l'OCI : Mise en œuvre actuelle et Recommandations Stratégiques ».

64. Le Comité **a salué** la proposition du Bureau de Coordination du COMCEC d'organiser la quatrième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications le 11 septembre 2014 à Ankara sur le thème de « Développement des Liaisons Aériennes en matière du renforcement du Tourisme entre les Etats membres » et **a invité** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications à participer activement à la Réunion.

65. Le Comité **a accueilli** favorablement les récents développements relatifs aux études de préféabilité finales sur le Projet de Chemin ferroviaire de l'OCI, Dakar-Port Soudan, dans le cadre de la coopération entre l'OCI et l'Union Africaine, et **a demandé** aux Etats Membres participants de soumettre les documents pertinents concernant leurs segments nationaux de la ligne ferroviaire, afin de promouvoir l'action avant la tenue éventuelle d'une conférence des bailleurs de fonds sur ce projet.

66. Le Comité **a demandé** aux Etats Membres d'encourager leurs compagnies de transport maritime à s'inscrire leurs navires auprès du Club Islamique de Protection et

d'Indemnité (Islamic P& I Club) élaborés par l'AIA, afin de promouvoir le transport maritime dans les pays membres en vue d'accroître le commerce entre les pays membres.

Point 7 de l'Ordre du Jour: Développement d'un Secteur de Tourisme Durable et Compétitif

67. Le Comité **s'est félicité** de la tenue de la troisième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur le Tourisme le 14 mars 2014, à Ankara, sur le thème de l'« Activation du Climat de l'Investissement dans le Tourisme dans les Pays Membres ».

68. Le Comité **a également accueilli** favorablement l'offre du Bureau de Coordination du COMCEC d'organiser la quatrième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur le Tourisme, qui se tiendra le 4 septembre 2014, à Ankara, avec pour thème « Renforcement de la Capacité de la main-d'œuvre du Tourisme les Etats Membres pour améliorer la qualité des services touristiques » et **a invité** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de travail du COMCEC sur le Tourisme à assister activement à la réunion.

69. Le Comité **a pris note** du rapport de la « Deuxième Réunion du Forum du Secteur Privé du Tourisme de l'OCI / COMCEC », tenue les 16 et 17 décembre 2013, à Istanbul, en Turquie, et **a demandé** aux Etats Membres d'encourager leurs représentants du secteur privé dans le secteur du tourisme à participer activement à la 3^{ème} Réunion du Forum qui se tiendra à Istanbul, Turquie.

70. Le Comité **s'est félicité** des résolutions de la 8^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT), tenue du 3 au 5 décembre 2013 à Banjul, en République de Gambie.

71. Le Comité **a salué** l'offre de la République du Niger d'accueillir la 9^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme en 2015 et **a appelé** les Etats Membres à participer activement à cet événement.

72. Le Comité **a salué** l'offre de la République d'Indonésie d'organiser le 1^{er} Forum International sur le Tourisme Islamique, avec pour le thème « Tourisme Islamique : Perspectives et Défis » les 2 et 3 juin 2014 et **a appelé** les Etats Membres à participer activement à cet événement.

73. Le Comité **a appelé** les Etats Membres, les institutions de financement, les organes bilatéraux et multilatéraux d'aide au développement, les entreprises et les institutions du secteur privé ainsi que les institutions compétentes de l'OCI à prendre part activement à la deuxième Conférence des bailleurs de fonds dans le but de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre du projet régional sur « le Développement du Tourisme durable dans un réseau de parcs et d'espaces protégés transfrontaliers en Afrique de l'Ouest ».

74. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de l'Etat des Emirats Arabes Unis (Emirat de Sharjah) d'accueillir la « 2^{ème} Foire du Tourisme des Etats Membres de l'OCI » en février 2015 et **a exhorté** les Etats Membres à participer activement à cet événement.

75. Le Comité **a également accueilli favorablement** l'offre de la République Arabe d'Egypte d'accueillir la « 3^{ème} Foire du Tourisme des Etats Membres de l'OCI » qui sera organisée conjointement par le ministère du Tourisme de la République Arabe d'Egypte et le CIDC.

Point 8 de l'Ordre du Jour : Augmentation de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire

76. Le Comité **a accueilli favorablement** la tenue de la deuxième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'agriculture le 19 décembre 2013, à Ankara, en Turquie, sur le thème de l'« Encouragement des Investissements Directs Etrangers (IDE) dans les Etats Membres pour accroître la productivité agricole ».

77. Le Comité **s'est également félicité** de la tenue de la troisième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'Agriculture, qui a eu lieu le 3 avril 2014, à Ankara, sur le thème « Amélioration de la Capacité Statistique du Secteur Agricole dans les Etats Membres ».

78. Le Comité **a également accueilli favorablement** l'offre du Bureau de Coordination du COMCEC d'organiser la quatrième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'agriculture, qui se tiendra le 25 septembre 2014, à Ankara, avec pour thème « Facilitation de l'Accès de Petits Agriculteurs au Marché dans la Région du COMCEC » et **a invité** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de travail du COMCEC sur l'Agriculture à assister activement à la réunion.

79. Le Comité **a noté** avec satisfaction les efforts déployés par la République de Turquie et le SESRIC pour l'organisation de stages de formation concernant les différents aspects techniques agricoles et la sécurité alimentaire dans les Etats Membres, dans le cadre du Programme de renforcement des capacités en matière d'agriculture de l'OCI.

80. Le Comité **a invité** les Etats Membres qui ont signé le Statut de l'Organisation Islamique pour la Sécurité alimentaire à faciliter le processus de ratification et les Etats Membres qui ne l'ont pas signé à le faire dès que possible.

Point 9 de l'Ordre du Jour: Eradication de la Pauvreté

81. Le Comité **a accueilli favorablement** la tenue de la deuxième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'allègement de la pauvreté le 26 décembre 2013, à Ankara, en Turquie sur le thème « Mécanismes de Ciblage des Systèmes de Filets de Sécurité Sociale dans les Etats Membres ».

82. Le Comité **s'est félicité** également de la tenue de la troisième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'Allègement de la pauvreté le 10 avril 2014 avec pour thème « Mécanismes de Suivi des Programmes de Filets de Sécurité Sociale dans les Etats Membres »

83. Le Comité **a** également **accueilli favorablement** l'offre du Bureau de Coordination du COMCEC d'organiser la quatrième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'Allègement de la pauvreté, qui aura lieu le 18 septembre 2014 sur le thème « Analyse de la Structure Institutionnelle des Systèmes de Protection Sociale dans les Etats Membres » et **a invité** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de travail du COMCEC sur l'Allègement de la pauvreté à participer activement à la réunion.

i) Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

84. Le Comité **a demandé** aux Pays Membres qui se sont engagés au FSID d'honorer leurs engagements de manière à lui permettre de financer plus de projets dans les Etats Membres.

85. Le Comité **a également exhorté** le FSID à augmenter ses efforts en matière de mobilisation des ressources et de sensibilisation envers plusieurs ressources y compris le secteur privé dans les Etats Membres.

86. Le Comité **a également salué** les efforts de la Banque Islamique de Développement (BID) concernant la mobilisation des ressources de différentes institutions de financement pour la mise en œuvre du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA).

87. Le Comité **a pris note** de l'initiative du Groupe de la BID pour la formulation d'un plan d'action destiné à faciliter la mise en œuvre efficace des projets dans le cadre du PSDA, et à évaluer son efficacité.

ii) Programme du Coton de l'OCI

88. En se référant à la résolution pertinente de la 29^{ème} Session du COMCEC, le Comité **a réitéré** sa demande à la BID d'organiser la 5^{ème} Réunion du Comité de Projets dès que possible, en vue d'explorer la possibilité, en collaboration avec les propriétaires de projets, de repenser les projets sur le coton non encore financés, afin de les rendre éligibles pour l'application de différents systèmes de financement tels que les projets souples.

89. Le Comité **a pris note** avec satisfaction des efforts du SESRIC dans l'organisation de cours de formation sur divers aspects relatifs au coton dans les Etats Membres dans le cadre du Programme de Formation sur le Coton de l'OCI (PFC-OIC), et **a exhorté** les Centres d'Excellence pour les Recherches sur le Coton à renforcer leur coopération avec le SESRIC dans la mise en œuvre de ces cours de formation.

iii) Programme EFP-OCI

90. Le Comité **a pris note** avec satisfaction des efforts continus du SESRIC en vue d'initier et de mettre en œuvre divers programmes de renforcement des capacités et stages de formation dans différents domaines et secteurs d'intérêt pour les Etats Membres dans le cadre du Programme de l'OCI-EFP en vue de renforcer les capacités et la qualité des ressources humaines dans ces pays.

91. Le Comité **a demandé** au SESRIC et à la BID de continuer à développer et à mettre en œuvre de nouveaux projets et initiatives dans le cadre des sous-programmes PFP-OCI, et **a appelé** les Etats Membres à soutenir les différents programmes de renforcement des capacités du SESRIC et à y participer dans le cadre du Programme PFP-OCI via l'activation du rôle de leurs Points Focaux Nationaux (PFN) dans cet important programme.

92. Le Comité **a pris note** des observations de la République Arabe d'Egypte sur l'étude intitulée « Gestion des Catastrophes Naturelles et des Conflits dans les Pays de l'OCI », élaborée par le SESRIC et la BID, et **a invité** les Etats Membres à présenter leurs points de vue sur le contenu de l'étude au Bureau de Coordination du COMCEC dans un délai de deux mois. Le Comité **a demandé** à la BID et au SESRIC de prendre en considération ces observations en vue de la préparation d'une nouvelle version de l'étude qui sera soumise à la 30^{ème} Session du COMCEC pour examen.

93. Le Comité **a exprimé** sa gratitude à la République de Turquie pour avoir échangé son expérience sur le projet « Skills 10 » avec les autres Etats Membres dans le cadre du Programme EFP-OCI.

Point 10 de l'Ordre du Jour: Approfondissement de la Coopération Financière

94. Le Comité **s'est félicité** de la tenue de la première Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur la coopération financière le 12 décembre 2013, à Ankara, avec pour thème « Amélioration des Flux de Capitaux entre les Pays Membres ».

95. Le Comité **a également accueilli favorablement** la tenue de la deuxième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur la coopération financière le 27 mars 2014 à Ankara sur le thème du « Renforcement de l'Inclusion Financière dans les Pays Membres ».

96. Le Comité **s'est félicité** de l'offre du Bureau de Coordination du COMCEC d'organiser la troisième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur la coopération financière qui se tiendra le 16 octobre 2014 avec pour thème « Effectuer une Analyse de la Gestion des Risques sur les Instruments Financiers Islamiques dans les Etats Membres » et **a invité** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de travail du COMCEC sur la coopération financière à prendre part activement à la réunion.

i) Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres de l'OCI

97. Rappelant la décision pertinente des 28^{ème} et 29^{ème} Sessions du COMCEC, le Comité **a exhorté** les Etats Membres et la BID à fournir leur soutien à la promotion de l'Index S&P du COMCEC/OCI dans les Etats Membres.

98. Le Comité **a également salué** l'initiative d'étude-pilote du Forum des Bourses de Valeurs de l'OCI pour la collecte des informations statistiques agrégées en termes de marchés de l'OCI et la remise de cette étude aux membres ainsi qu'aux investisseurs et gestionnaires de fonds.

99. Le Comité **a pris note** des efforts du SESRIC quant à la facilitation du transfert des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques dans le domaine des bourses de valeurs à travers l'organisation de stages de formation sur les différents aspects techniques relevant des bourses de valeurs dans les Etats Membres, en collaboration avec le Forum des Bourses de Valeurs de l'OCI.

100. Le Comité **a aussi salué** l'offre de la République de Turquie d'accueillir la 8^{ème} Réunion du Forum des Bourses de Valeur des Etats Membres de l'OCI, qui se tiendra en novembre 2014 à Istanbul, et **a appelé** les Etats Membres à participer activement à cette Réunion.

ii) Coopération entre les Organismes de Régulation des Marchés de Capitaux

101. Le Comité **a accueilli** favorablement les efforts exercés par les Groupes de Travail du Forum des Organismes de Régulation des Marchés de Capitaux du COMCEC dans le domaine des solutions proposées par le marché de capital Islamique, la base de données, l'alphabétisation liée au niveau financier, et le renforcement des capacités.

102. Le Comité **a invité** les Etats Membres à soutenir les efforts du Forum des Organismes de Régulation des Marchés de Capitaux du COMCEC via la participation à ses réunions, la contribution à l'accomplissement des mandats des Groupes de Travail, la nomination des personnes chargées de faire le suivi du travail ainsi qu'une meilleure utilisation de son site web.

103. Le Comité **a salué** l'offre du Conseil des Marchés de Capitaux de la République de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum, d'abriter la Troisième Réunion du Forum des Organismes de Régulation des Marchés de Capitaux du COMCEC en 2014 à Istanbul et **a appelé** tous les Etats Membres à participer activement à cette Réunion.

iii) Coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires

104. Le Comité **a exprimé** son appréciation au Royaume de l'Arabie Saoudite d'abriter la 13^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI les 27 et 28 novembre 2013 à Djeddah.

105. Le Comité **a salué** l'offre de la République d'Indonésie d'abriter la 14^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI les 5 et 6 novembre 2014 à Jakarta, République d'Indonésie sous le thème de « Stabilité Financière via la Politique Macro-prudentielle et l'Approfondissement du Marché Financier entre les Pays de l'OCI » et **a exhorté** les Etats Membres à participer activement à cette réunion.

106. Le Comité **a exprimé** son appréciation à la République de Turquie pour l'organisation de programmes de renforcement de capacités pour le profit des autres Etats Membres.

107. Le Comité **a pris note** avec appréciation des efforts continus du SESRIC quant à l'organisation des Réunions Annuelles des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI, et **a demandé** au Centre de continuer d'organiser des programmes de formation et de renforcement de capacité pour les Banques Centrales des Etats Membres dans le cadre des réunions annuelles de ces institutions nationales importantes.

Point 11 de l'Ordre du Jour: Préparatifs pour l'Échange de Vues sur « le Rôle des Partenariats Public-Privé pour le Développement du Secteur du Tourisme dans les Etats Membres de l'OCI »

108. Le Comité **a pris note** des préparatifs du Bureau de Coordination du COMCEC et du SESRIC pour l'organisation de l'atelier qui se tiendra à Ankara avant la 30^{ème} Session du COMCEC sur le thème du « Rôle des Partenariats Public-Privé pour le Développement du Secteur du Tourisme dans les Etats Membres de l'OCI » et **a appelé** les Etats Membres à participer activement à cet événement.

i) Thèmes potentiels pour la Session d'Echange de Vues de la 31^{ème} Session du COMCEC

109. Le Comité **a pris note** des thèmes suivants potentiels de la Session Ministérielle d'Echange de Vues de la 31^{ème} Session du COMCEC :

- Thème 1 : Programme du Développement post-2015 et Défis du Développement auxquels est confrontée la Oummah Islamique
- Thème 2 : Renforcer l'Efficacité de l'Aide et Développer des Stratégies et des Politiques pour une Aide Effective.
- Thème 3 : Promouvoir les Services Financiers Islamiques dans les Etats Membres de l'OCI.
- Thème 4 : Utilisation des Waqfs Islamiques afin de mobiliser des ressources en vue de l'Allègement de la Pauvreté dans les Etats Membres de l'OCI.

110. Le Comité a **appelé** le SESRIC à circuler un questionnaire aux Etats Membres pour révéler leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et à en soumettre les résultats à la 30^{ème} Session du COMCEC.

Point 12 de l'Ordre du Jour: Projet d'Ordre du Jour de la 30^{ème} Session du COMCEC (Istanbul, 25 au 28 novembre 2014)

111. Le Comité a **décidé** de soumettre le Projet d'Ordre du Jour de la 30^{ème} Session du COMCEC.

(Une copie du Projet d'Ordre du Jour de la 30^{ème} Session du COMCEC est attachée en Annexe VII.)

Session de Clôture

112. Lors de sa Session de Clôture présidée par S.E. M. l'Ambassadeur H. Emre YUNT, Directeur Général des Affaires Economiques Multilatérales du ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie, le Comité a adopté son rapport ainsi que ses annexes. Le Comité a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de faire circuler le rapport entre les Etats membres et de le soumettre à la Trentième Session du COMCEC.

113. Le Comité a noté avec satisfaction qu'une série d'événements parallèles se tiendrait à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Session du COMCEC et que les Pays Membres seraient informés de ces événements en temps opportun.

114. Au nom de toutes les délégations, le chef de la délégation du Mali a exprimé ses remerciements à S.E. monsieur Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC pour sa direction avisée des efforts de coopération au sein du COMCEC, aussi bien qu'au peuple et au gouvernement de la République de Turquie pour la généreuse hospitalité réservée aux délégations. Sur sa proposition le Comité a exprimé ses remerciements les plus distingués à S.E. Abdullah GÜL pour son leadership judicieux en tant que Président du COMCEC.

115. S.E. monsieur l'ambassadeur Mouhamadou Doudou LO, Directeur Général du Département des Affaires Economiques du Secrétariat Général de l'OCI, a prononcé ses remarques de clôture. S.E. LO a souligné l'importance des recommandations adoptées par la 30^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC. S.E. LO a également exprimé son appréciation au gouvernement et au peuple de la République de Turquie pour la généreuse hospitalité accoutumée accordée à toutes les délégations.

116. Dans son discours de clôture, S.E. monsieur H. Emre YUNT a souligné que le Comité a minutieusement réexaminé le statut de mise en œuvre des résolutions de la 29^{ème} Session du COMCEC et a adopté d'importantes recommandations vis-à-vis du renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres. A cet égard, il a exprimé ses remerciements sincères aux conférenciers pour leur participation active et leurs contributions précieuses. Il a également souligné que

l'année 2013 représentait une étape importante pour le COMCEC dû à l'opérationnalisation de la Stratégie du COMCEC. S.E. YUNT a appelé tous les Pays Membres à maintenir leur intérêt et soutien à la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC.

117. S.E. YUNT a conclu son discours en exprimant ses remerciements et son appréciation aux délégations des pays membres, au Rapporteur, aux représentants des Institutions de l'OCI, au Bureau de Coordination du COMCEC, aux interprètes, aux traducteurs et à tout le personnel prenant part à l'organisation de la réunion.

(Une copie du texte du Discours de clôture de S.E. H. Emre YUNT figure en Annexe VIII.)

